

Objet : COVID-19

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a annoncé jeudi 12 mars qu'élèves et étudiants ne seront plus accueillis dans les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars.

Pour autant, les établissements restent ouverts à la communauté éducative adulte, qui a notamment pour mission d'assurer la continuité de l'activité pédagogique.

C'est pourquoi il vous est demandé de vous rendre sur votre lieu de travail, comme habituellement. L'accueil des lycées reste ouvert, les services de restauration devront assurer les repas pour les commensaux présents, l'établissement doit continuer à fonctionner.

Le chef d'établissement, en sa qualité d'autorité fonctionnelle, prendra au besoin, dans le respect des textes en vigueur, les dispositions nécessaires pour adapter votre plan de charge à la situation actuelle. Il pourra, le cas échéant, ne pas vous mobiliser inutilement sur le lieu de travail, par journée entière. Ces journées non travaillées ne seront pas à récupérer.

Les agent.e.s malades, les agent.e.s vulnérables (notamment cardiopathies, pathologies pulmonaires, pathologies inflammatoires, cancers, femmes enceintes) et les agent.e.s concerné.e.s par la nécessité d'une garde d'enfant de moins de 16 ans sont invités à rester chez eux.

Un certificat médical ne sera pas nécessaire. C'est sur la base d'une déclaration sur l'honneur que ces situations seront reconnues. Il conviendra d'en informer l'établissement aussitôt la situation connue. Un formulaire de déclaration est disponible sur l'intranet de la Région ou peut être demandé au gestionnaire de votre établissement. Les jours de carence ne seront pas appliqués.

Je vous rappelle qu'il convient d'appliquer avec attention les gestes barrières pour limiter la propagation du virus.

Je vous remercie par avance pour votre implication, pour votre conscience professionnelle et civique dans l'application de ces différentes consignes. Comme l'a indiqué le Président de la République, c'est avec la mobilisation de tous que nous parviendrons collectivement à surmonter cette épreuve.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente de la Région,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending upwards from the top of the signature.

Marie-Guite DUFAY